

## ITALIEN

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Camilla CEDERNA, Vincenza PERDICHIZZI

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions**

**Type de sujets donnés : texte**

**Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)**

**Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun**

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun**

Au cours de l'oral de la session 2014, 1 seul candidat a été auditionné par le jury d'italien. Il a obtenu la note de 11/20.

Le sujet était un extrait de la préface de Primo Levi à son livre *I sommersi e i salvati* (1986), portant sur la mémoire de la Shoah. Le candidat a proposé un plan en deux parties, axées respectivement sur la connaissance de la Shoah pendant la deuxième Guerre Mondiale, et sur la mémoire de cet événement en Italie depuis la fin de la guerre jusqu'à nos jours.

Au cours de son exposé, le candidat a montré qu'il possédait une bonne connaissance globale du contexte historique et culturel italien. Cependant, sans doute aussi à cause de la nervosité manifestée malgré lui par le candidat lui-même, le jury a perçu quelques confusions dans le développement des arguments, qui comprenait parfois des contradictions. Les conclusions étaient faibles et la maîtrise de la langue italienne présentait des lacunes, en ce qui concerne le lexique, la prononciation et la grammaire.

Le jury a cependant apprécié la capacité du candidat à faire des références pertinentes à d'autres documents (cinéma, romans, articles, entretiens) qui lui ont permis d'élargir le champ de son discours.

Pendant la deuxième partie de l'épreuve, les difficultés remarquées lors de l'exposé du candidat ont à nouveau caractérisé sa réaction aux questions posées par le jury.